



CERTIFICAT DE CONSTANȚA DES PERFORMANȚES

2204-CPR-0807.1

Dans le cadre du Règlement (UE) no 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 Mars 2011 (le Règlement des Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique aux produits de construction

APPAREILS D'APPUI EN ÉLASTOMÈRE

Type: A, B, C, D, E, F,

fabriqués en caoutchouc naturel, appareils d'appui frettés (type: A, B, C) à utiliser dans une plage de températures de service allant de -40°C jusqu'à +50°C (et pendant de courtes périodes jusqu'à +70°C);
appareils d'appui glissants frettés (type: D, E) à utiliser dans une plage de températures de service allant de -35°C jusqu'à +48°C (et pendant de courtes périodes jusqu'à +70°C);
appareils d'appui non frettés (type: F) à utiliser dans une plage de températures de service allant de -40°C jusqu'à +50°C (et pendant de courtes périodes jusqu'à +70°C);
avec module G = 0,9 MPa,

Utilisation prévue: les bâtiments et ouvrages de génie civil où les exigences portant sur des appareils d'appui individuels sont critiques,

Mis sur le marché et fabriqués par

Société Normande d'Application du Caoutchouc (SNAC),

Siège social et usine: 6, Rue des Rainettes 61150 RÂNES, FRANCE,

Téléphone: +33 (0)2 33 39 72 65, fax: +33 (0)2 33 36 18 27.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 1337-3:2005

selon le système 1 pour les performances décrites ci-dessus dans ce certificat, sont appliquées et que le contrôle de la production en usine effectué par le fabricant est évalué pour assurer la constance des performances du produits de construction. Les essais de type initiaux ont été réalisés par ICECON TEST Laboratoire.

Ce certificat est délivré pour la première fois le **7 Décembre 2018** et, sauf annulation ou suspension par l'organisme de certification notifié, demeure valide jusqu'au **6 Décembre 2021** tant que la norme harmonisée, le produits de construction, les méthodes VCPU et les conditions de fabrication dans l'usine ne sont pas modifiés de manière significative.

**Directeur Exécutif,
Ing. Dipl. Genica ANTOHE**



7 Décembre 2018

Validité
du certificat

Première étape
30.06.2019

Deuxième étape
30.12.2019

Troisième étape
30.06.2020

Quatrième étape
30.12.2020

Cinquième étape
30.06.2021

Sixième étape
30.11.2021